

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

OEUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE

ASSOCIATION DES ENFANS CHRETIENS,

Le rachat des enfans infidèles en Chine, et dans les autres pays idolâtres, sous la protection spéciale de NN. SS. LES EVÊQUES.

Arracher à la mort une multitude d'Enfants nés de parents infidèles, que le caprice et la misère, les superstitions et la barbarie la plus hideuse et la plus dénaturée détruisent par milliers, et par centaines de milliers, soit dans les eaux des fleuves et les abîmes de la mer, soit sous la dent des chiens et des pourceaux; avant tout, par le baptême, ouvrir le ciel au plus grand nombre possible de ces êtres infortunés déshérités en naissant de l'affection paternelle; préparer un moyen sûr et puissant de régénérer les nations idolâtres, en donnant une éducation chrétienne à ceux qu'on aurait sauvés de la mort, et plus tard faire, de ces Enfants rachetés, des instrumens de salut, comme Maîtres et Maitresses d'école, Médecins et Sages-femmes, Catéchistes, Prêtres même et Missionnaires indigènes, telle est l'idée qui préoccupe l'Evêque de Nancy depuis nombre d'années, l'idée qu'il juge devoir être féconde, digne d'être proposée à la charité catholique. La moisson est grande, tout l'indique; déjà même nos généreux missionnaires en ont recueilli les prémices. Mais quels immenses et prompts résultats n'obtiendrait-on point, si, l'Œuvre proposée, une fois bien comprise et bénie du Seigneur, les Enfants chrétiens de l'Europe et de l'Amérique, avec leur petite somme et leur innocente prière, venaient en aide à tous les pauvres Enfants de l'Afrique et de l'Asie!

On n'a peut-être jamais assez pensé qu'entre tous les bienfaits du Christianisme à l'égard des individus comme des sociétés elles-mêmes, l'un des plus importants a été de protéger la faiblesse de l'Enfance et de la réintégrer dans ses droits. Les peuples païens les avaient généralement outragés par leurs codes de législation, qui tous, plus ou moins injustes et barbares, excepté ceux des Egyptiens et des Germains, donnaient aux pères le droit excessif de vie ou de mort sur leurs nouveau-nés, laissant à leur caprice de les immoler ou de les vendre, ou de les jeter sur les voies publiques... quelquefois allant jusque-là de craindre qu'un sentiment de la nature, plus fort que l'amour d'un prétendu bien public, ne portât un père à élever les Enfants faibles et mal constitués, et ordonnant de les déposer aux pieds d'un magistrat chargé de les examiner et de prononcer froidement s'ils devaient vivre ou mourir.

Et la preuve irrécusable que ces révoltantes expositions et ces meurtres d'Enfants étaient chose ordinaire et passée en coutume chez les peuples anciens, c'est que nos premiers Apologistes, les Justin, les Tertullien, ne craignaient point à cet égard de jeter à la face du Paganisme les plus honteux reproches et les défis les plus terribles. Ils parlent de troupeaux d'Enfants élevés pour le crime... d'Enfants égorgés sous les arbres qui ombrageaient les affreux mystères de Saturne; d'Enfants que les pères portaient pour être immolés, et qu'ils caressaient jusque sous le couteau du sacrifice pour les empêcher de pleurer. Ils disent ces peuples altérés du sang des chrétiens, et leurs magistrats réputés les plus intègres, d'oser nier qu'ils aient ôté la vie à leurs propres Enfants et, qu'ajoutant à la cruauté par le genre de mort, ils ne les aient noyés, fait mourir de faim ou de froid, exposés aux chiens.

Tel était donc depuis tant de siècles le sort de l'Enfance dans les sociétés païennes, lorsque naquit à Bethléem l'adorable Enfant d'une double nature, Fils de Dieu et Fils de l'homme. Enfant d'une douceur et d'une bénignité ravissantes. Sa naissance humanité paraissait bien déjà consacrer le premier âge de la vie, déjà rendre l'Enfance aimable et la couvrir du doux reflet de sa propre gloire; mais voici que bientôt un nouveau langage d'enseignemens et d'exemples ne laissera plus de doute sur sa volonté formelle de rendre à l'Enfance ses droits méconnus, d'y ajouter des privilèges.

Qui de nous, en effet, ne garde en sa mémoire ces écrits pleins de charmes dans lesquels l'Évangéliste nous montre Jésus caressant et bénissant les petits Enfants, tantôt les appelant à lui avec ces paroles d'amour: *Laissez-venir à moi les petits Enfants; ne les éloignez pas*; tantôt protégeant leur innocence avec ces paroles de terrible menace contre celui qui ne craindrait point de scandaliser l'un d'entre eux: *Il vaudrait mieux pour celui-là qu'il fût précipité dans la mer avec une meule de moulin au cou*; tantôt, pour conseiller le respect à l'Enfance, nous révélant un honneur inconnu dont elle est l'objet: les Enfants ont des anges préposés à leur garde, et ces anges voient toujours la face de son Père qui est dans les cieux; là, les offrant pour mor-

dèles à tous les âges de la vie: c'est à eux, c'est à ceux qui leur ressemblent qu'appartient le royaume des cieux; ici, les proposant à l'imitation de ses disciples eux-mêmes: *Je vous déclare que si vous ne devenez comme ces Enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux*; et puis enfin ce dernier mot si paternel, si tendre, si encourageant à les aimer et à les servir: *Tout ce que vous ferez au moindre de ces petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous le ferez.*

De tels enseignemens, de tels exemples firent connaître au monde toute la dignité de l'Enfance, et non-seulement lui rendirent ses droits imprescriptibles, mais présagèrent à l'Enfance régénérée en Jésus-Christ par le baptême, une sorte de culte particulier, mélange heureux de soins assidus, de respect et de tendresse que la religion consacrerait désormais à toute cette Enfance chrétienne, lui préparant avec amour la Sœur de charité, le Frère des écoles, le Catéchiste, le Prêtre et le Pontife, et cette foule de Communautés religieuses et d'Institutions saintes qui, pour toute la suite des siècles, lui assureront tant de pères et de mères selon la grâce, tant de maîtres habiles et de parfaits modèles.

Mais, hélas! il se trouve des contrées où cet Évangile de paix et d'amour n'a pas encore triomphé, et là, comme autrefois dans Rome et dans Athènes, là, le profond mépris de l'Enfance, là, l'exposition, la vente, le meurtre de l'Enfant.

La Chine surtout se fait douloureusement remarquer par son insouciance et sa barbarie à l'égard de l'Enfance. Dans ce vaste pays, où la cruauté de l'état sauvage s'unit à l'immoralité d'une vieille civilisation, l'usage au moins, si ce n'est expressément la loi même, donne à tout chef de famille droit de mort sur l'Enfant nouveau-né, et les pauvres, innombrables dans cet empire, ne profitent que trop de ce droit affreux pour se débarrasser de la gêne d'une nombreuse famille....

Voici sur ce sujet le témoignage d'un auteur anglais, extrait d'un ouvrage intitulé: *Recherches philosophiques sur les Chinois.*

« Ou les sages-femmes, dit-il, étouffent les Enfants dans un bassin d'eau chaude et se font payer pour cette exécution, ou on les jette dans la rivière, après leur avoir lié au dos une courge vide, de sorte qu'ils flottent encore longtemps avant d'expirer. Les cris qu'ils poussent alors feraient frémir partout ailleurs la nature humaine; mais là, on est accoutumé à les entendre, et on n'en frémir pas. La troisième manière de s'en débarrasser est de les exposer dans les rues, où il passe tous les matins, et surtout à Pékin, des tombereaux sur lesquels on charge ces Enfants ainsi exposés pendant la nuit, et on va les jeter dans une fosse où on ne les recouvre point de terre, dans l'espérance que les Mahométans en viendront tirer quelques-uns. Mais avant que les tombereaux qui doivent les transporter à la voirie soient arrivés, très-souvent les chiens, et surtout les cochons qui remplissent les rues dans les villes de la Chine, mangent ces Enfants tout vivants. Pour la seule ville de Pékin, on assure qu'en trois ans on a compté 9,702 enfans ainsi destinés à la voirie, et cela sans parler de ceux qui avaient été écrasés sous les pieds des chevaux ou des mulets, ni de ceux que les chiens avaient dévorés, ni de ceux qu'on avait étouffés au sortir du sein de leur mère, ni de ceux dont les Mahométans s'étaient emparés, ni de ceux qu'on avait détruits dans les endroits où il n'y avait personne pour les compter. »

Un autre auteur s'exprime en ces termes:

« Beaucoup d'habitans pauvres de Canton sont contraints, par excès de misère, à abandonner leurs Nouveau-nés.... Ces malheureuses Créatures, apparaissent souvent la voracité des chiens!... »

« Les pauvres, pour se faire un état, élèvent des Jeunes Gens dont ils font des comédiens, et des Filles qu'ils livrent au désordre, et ce sont deux des états les plus lucratifs du pays. »

J'ai entendu dire à ces Chinois qu'il était autrefois d'usage, même chez les gens riches, d'étouffer beaucoup de Nouveau-nés du sexe féminin, attendu qu'il y avait honte à avoir beaucoup de filles. Sans affirmer que telle soit la coutume de toute la Chine, je puis du moins assurer qu'elle était généralement suivie dans la province de Fo-Kien. »

Ces faits sont confirmés par le témoignage récent de nos missionnaires. Le P. Joset, procureur général de la propagande à Macao, écrivait à son frère, le 23 janvier 1841.

« Outre le Paganisme qui règne encore en ces contrées, il y a un usage vraiment diabolique, dont je vous ai déjà parlé dans mes autres lettres; c'est que tout Chinois pauvre, ne pouvant ou ne voulant élever ses Enfants, les

tue, les suffoque, les jette dans les rues, exposés à y être dévorés par les chiens. Et ceci n'est pas seulement le cas pour un, deux, dix Enfants, c'est par centaines et par milliers qu'on les détruit ainsi. Le gouvernement chinois ne met aucun obstacle à cette affreuse coutume. Tous nos missionnaires s'occupent à recueillir ces pauvres petites Créatures. On m'en apporte souvent pour 6 fr., 3 fr. et même pour rien, en me disant que *si je ne les accepte pas, on les fera mourir*. S'il ne fallait que donner 6 fr. et plus, cela serait facile ; mais où les mettre ? Qui les nourrira ? qui les élèvera ? Vous sentez cependant quelle cruauté il y aurait à les rejeter."

Le R. P. Monly, Lazariste, supérieur de la mission de Pékin, donne les détails suivants sur les pauvres Enfants exposés, filles et garçons.

"S'ils ont, dit-il dans sa lettre du 16 octobre 1837, quelque maladie que l'on juge incurable, alors, par superstition, les parens ne veulent pas les laisser mourir chez eux... Ils les abandonnent dans la rue, après les avoir bien noircis pour les rendre méconnaissables, et quand ils seraient bien beaux, ajoute-t-il, les infidèles les laisseraient par indifférence ou par superstition.

"Je recommande ces pauvres petits Enfants aux prières de nos bonnes Sœurs de la Charité. Leur cœur ne peut manquer de s'y intéresser. Ce sont là leurs Œuvres de prédilection." Il voudrait pouvoir en recueillir un grand nombre... Il n'est arrêté que par la dépense... Il parle cependant de quelques Enfants (ramassés dans les rues) que de pieux chrétiens lui présentent à baptiser, et qu'il continuera d'adopter... "Car, ajoute-t-il, après les avoir faits Enfants de Dieu, je ne pourrai jamais me résoudre à les laisser mourir dans les rues et manger par les chiens. Oh ! j'espère bien qu'un jour la Providence aura pitié de ces pauvres petits Enfants, qu'elle leur procurera un cœur tendre et paternel dans un autre Vincent de Paul. Elle a su prendre soin des Enfants trouvés d'Europe : elle exercera bien un jour la même miséricorde envers ceux de la Chine : c'est là un de mes vœux les plus ardents."

A ces récits douloureux, qui ne sentiraient ses entrailles émues ? La nature se révolte... elle s'indigne !... On est saisi d'une profonde compassion pour ces pauvres Enfants : on les aime, on s'afflige de se voir impuissant à les secourir... on demande, on cherche les moyens de les arracher à la mort... Voilà précisément notre pensée ; voilà notre Œuvre. Oui, nous voulons arracher à la mort le plus grand nombre possible d'Enfants nés de parens idolâtres, et puisqu'on les vend au profit de l'avarice et de la débauche, nous voulons en acheter le plus que nous pourrions au profit de la religion, pour Dieu, pour la gloire de son nom, pour leur donner le baptême : nous voulons assurer ainsi à tous ceux qui meurent en bas âge le bonheur éternel ; nous voulons faire de ceux qui vivront des instrumens de salut à l'égard de leurs propres frères.

Et qu'on ne s'effraie point de la grandeur de cette Œuvre ; qu'on n'en regarde pas l'exécution comme trop difficile. Disons d'abord que, dans toutes ces contrées idolâtres les plus peuplées de l'Asie, la Chine et le royaume de Siam, la Cochinchine et le Tong-King, là, où l'argent est rare, et où la nourriture d'un homme coûte à peine deux ou trois sous par jour, ce qui manque pour sauver un très-grand nombre d'Enfants moribonds, que si facilement l'on ferait baptiser, et pour en faire adopter et élever beaucoup d'autres bien portants, dans les familles chrétiennes, ce qui manque principalement, ce n'est que l'argent, souvent même bien peu d'argent, puisque, selon le calcul des missionnaires, chacun de nos Associés, par sa faible *cotisation*, pourra chaque année sauver une Ame ! Disons ensuite que la Providence n'a permis, ce semble, et tout ce fracas d'armes et tous ces conflits d'intérêts commerciaux, forçant les portes de la Chine, faisant de larges brèches à la grande muraille qui tenait cet empire dans l'isolement de tous les peuples que pour établir enfin, sur les ruines de tant de Cultes superstitieux et idolâtriques, et au milieu de tant de cruautés et d'infamies, le règne d'une religion vraie, douce, compatissante et pure, d'une religion qui pût se faire reconnaître d'abord par quelque grand bienfait, quelque grande Œuvre de désintéressement et de charité. Disons enfin que nous devons nous hâter de servir de si hauts desseins de miséricorde, et profiter de ces traités de paix qui nous donnent la possibilité d'acheter des terrains sur un sol Anglo-chinois, nous laissant toute facilité d'y bâtir, d'y envoyer les missionnaires, les Frères, les religieuses qui dirigeront nos établissemens, seront les pères et les mères de ces nombreuses familles d'Enfants rachetés. Là, nous les formerons à la vertu, nous leur donnerons une solide instruction ; ils n'auront à oublier aucune des habitudes de l'idolâtrie, et plusieurs d'entre eux, au moins, se trouveront préparés dès l'enfance et comme façonnés à l'apostolat.

Ainsi, dès que le temps et les ressources de la charité auront tant soit peu fortifié notre Œuvre, nous ferons pénétrer dans l'intérieur de la Chine des centaines de Maîtres et de Maîtresses d'école, de Médecins, de Sages-femmes, et, par leurs pieuses industries, que de milliers d'Enfants infidèles, en danger de mort, seront baptisés ! Et qui ne voit surtout, pour hâter la conversion des 340 ou 350 millions d'habitans de la Chine, qui ne voit le travail immense de cette multitude de Catéchistes et de Prêtres indigènes, dont le langage, la figure, les habitudes de la vie, ne traahent plus le double secret de l'étranger et du chrétien : dont les travaux évangéliques seront encore facilités par des notions spéciales touchant certaines sciences et par cet ensemble d'une éducation européenne adaptée aux diverses vocations de tous ces nouveaux Moïses qui, sauvés eux-mêmes, deviendront à leur tour les sauveurs de leurs frères !

Ces établissemens, premier asile de travail et de prière pour nos Enfants rachetés, ne seront-ils pas aussi le point de départ et d'arrivée des mission-

naires européens, leur offrant, selon les circonstances, un repos quelquefois devenu nécessaire, un abri contre la persécution, la consolation d'exercer leur ministère auprès des élèves, la facilité d'apprendre la langue et de se familiariser sur-le-champ avec les mœurs du pays ? Et comme la Chine, à elle seule, est formée de 18 grandes provinces, d'une population moyenne d'environ 20 millions d'habitans, lesquels diffèrent entre eux et de coutumes et de langage, serait-il donc si difficile d'envoyer, de chacune de ces provinces, quelques élèves destinés à être prêtres ou catéchistes, en sorte que, dans ces grands et petits collèges, ces grands et petits séminaires nationaux, se rencontreraient à peu près tous les dialectes, tous les usages de cet immense empire.

C'en est assez sur le but et sur l'importance de cette Œuvre ; et il suffit de la voir si simple et si touchante, si belle et si facile en elle-même, si sûre en ses premiers résultats, si riche en espérances, pour craindre également de l'ajourner ou de la limiter d'une façon tant soit peu arbitraire. L'ajourner !... Hé ! comment attendre ? Qui pourrait s'y résoudre sans une sorte de cruauté ? Comment attendre pour ceux dont un instant de vie décide le salut ou la perte !... Ajourner ! quand chaque jour des milliers d'Enfants meurent... et meurent sans baptême...

On comprend aussi la nécessité de ne point limiter cette Œuvre et de lui créer un fonds spécial et distinct, qui ne soit en partage avec aucun autre, non-seulement afin que l'argent, résultat du sacrifice, aille droit à son but, mais encore parce que toute Œuvre avec laquelle la nôtre serait en communauté de ressources pécuniaires, en placerait les répartiteurs dans un embarras extrême, ou plutôt dans une espèce de nécessité d'attribuer tout à l'Œuvre du rachat : car, comment pourraient-ils refuser quelques écus de plus, quelques pièces de monnaie pour la vie, pour le salut d'un Enfant !... Quoi ! poser des bornes à la miséricorde divine elle-même !... Quoi par un chiffre quelconque, lui dire : Tu n'iras pas plus loin !... Non, pour l'Œuvre du rachat point d'autres limites, point d'autres bornes que celles qui seront providentiellement assignées par le fonds spécial et distinct, que lui créera la charité chrétienne. Alors, seulement, on pourra se rassurer et se résigner : se résigner à voir longtemps, et peut-être même toujours, les ressources demeurer au-dessous des besoins : ils sont immenses ; mais se rassurer aussi, parce que, devenus les simples et dociles instrumens de la Providence, on n'en gênera ni les limites ni l'action : alors aussi on aura le droit de se confier en sa miséricorde ; le droit d'attendre tout des inventions de la sagesse et de l'amour de celui qui veut le salut de tous les hommes et surtout de l'Enfance ; alors on laissera faire son Œuvre à celui qui sait en temps opportun inspirer les généreux sacrifices, et d'un grand mal tirer un plus grand bien.

(à continuer.)

BULLETIN.

L'Espagne et l'Irlande.—Grèce.—Iles de la Société.—Procession de la Fête-Dieu : à Alger ; à Munich.—L'Université et les protestans.

Nous avons à parler aujourd'hui de l'Espagne sur laquelle les regards de l'Europe sont arrêtés avec plus d'intérêt peut-être encore que sur l'Irlande. Là, comme ici, un homme, un principe combat contre une puissance formidable, contre un peuple, contre un autre principe. Mais avec cette différence qu'O'Connell combat pour la cause la plus glorieuse qu'il soit donné à un homme de défendre, l'émancipation politique et religieuse, la liberté de son pays, asservi depuis trois cents ans avec une injustice si flagrante, que ses dominateurs en rougissent presque et en font l'aveu le plus complet. Cet aveu arraché par l'évidence à des ennemis tout puissans, à des maîtres qui, malgré cela, persistent à tenir sous leurs pieds les vaincus d'il y a trois siècles, cet aveu, disons-nous, est celui de la défaite. Car avouer dans ce siècle une iniquité politique, un attentat à la liberté et à la justice dues à une nation ; c'est avouer clairement que l'oppression n'est pas possible longtemps, c'est proclamer l'émancipation, le triomphe prochain de l'opprimé. Voilà ce qui rend noble et sainte la lutte du libérateur de l'Irlande lequel, sans autres ressources que son grand courage, son amour profond pour son pays, la confiance, l'estime et l'affection de ses concitoyens, a presque vaincu une des plus formidables puissances de l'Europe et du monde. En Espagne nous rencontrons aussi un homme : celui-là à la puissance d'un nom illustré dans les batailles, il a des titres, des ministres dévoués, de l'or et des soldats ; il est entouré du prestige que lui donne le titre de protecteur d'une reine encore enfant. Il se pose en libérateur ; et longtemps les enthousiastes amis de la liberté se sont plus à le regarder comme la personnification du triomphe de la liberté politique sur l'oppression et la tyrannie. Et voilà que sa puissance et son autorité croulent de toutes parts ; et il n'a pas assez de tous ses soldats pour garder la position que lui a faite son pays, et les provinces se succèdent successivement son joug devenu odieux, et les villes qu'il a écrasées hier sous les pieds de ses farouches soldats, dont il s'est vengé en en faisant des ruines, se relèvent aujourd'hui pour lui jeter un nouveau et implacable défi. Il y a plus, les provinces, les villes, les citoyens qui, jus-

Quels la étaient demeurés spectateurs indifférens de ces exécutions sanglantes, bien loin d'en être épouvantés, se sont ralliés aux vaincus, bravant le sort qui les menace, et propageant par leur exemple le soulèvement d'un bout à l'autre de ce royaume.

Et d'où vient que cet homme, l'élu du peuple comme le premier, soulève aujourd'hui l'indignation populaire, n'inspire que la défiance et la réprobation, assume sur sa tête la haine et la malédiction universelle? C'est qu'il a menti à Dieu et à la liberté, à sa conscience et à son pays. Obéissant à des instincts et à des conseils pervers, il crut pouvoir se passer de l'appui de la religion dans le gouvernement de la catholique Espagne, et il a livré, autant qu'il fut en lui, l'église à l'ignominie et aux persécutions; il a envoyé les évêques, les prêtres, les moines, les religieuses à l'échafaud et à l'exil; à ceux qu'il épargna il a ravi leurs biens et les a réduits à l'indigence; il a profané et pillé les sanctuaires; il a insulté Dieu dans son représentant sur la terre et il a prétendu s'affranchir de sa spirituelle puissance. Est-ce assez d'impiétés pour un seul homme? Enivré du succès de ses victoires, comptant sur la force de ses armées, il crut ensuite pouvoir se passer du peuple, et il gouverna dès lors par l'arbitraire et la violence; il s'entoura de ses créatures et il brisa le peuple qui avait servi de piédestal à sa puissance; il arma ses séides pour établir sa tyrannie, il flatta l'armée pour en faire sa complice; et plus il assumait de haines sur sa tête, plus ses instincts de fourberie et de cruauté prenaient goût à la violence et aux vengeances. Bien différent d'O'Connell, au lieu d'en appeler au patriotisme espagnol, il étouffa autant qu'il put ce sentiment national; au lieu de se constituer le protecteur et l'ami de religion, il la persécuta et s'efforça de la détruire; au lieu de demander pour son pays l'indépendance et la liberté, il appela l'étranger pour l'asservir; au lieu de chercher à le soustraire aux impôts et à la ruine, il l'a chargé de contributions forcées, et il a aboli pour les *marchands étrangers* les droits des ports. Il a fait en un mot le contrepied de ce que fit celui que l'Irlande entière appelle aujourd'hui son libérateur, et qu'elle aime et vénère plus qu'un bon roi, à l'égal d'un bon père. Voilà la cause et de tant d'ovations et de tant de triomphes pour O'Connell, et de ces révoltes et de ces guerres civiles en Espagne. Ici c'est la nationalité, c'est la liberté, c'est la religion, c'est la justice, c'est l'honneur qui font la guerre au régent; là ce sont les mêmes sentimens qui font d'O'Connell le plus heureux et le plus grand homme de son siècle. Il est aisé de conclure qu'une puissance telle que celle d'Espartero ne saurait durer bien longtems. La révolte qui a éclaté sur tout le littoral de la Méditerranée n'est que le signal d'un soulèvement général. Il pourra avec ses canons comprimer ces soulèvemens partiels, mais dans le moment où il sera occupé à bombarder et à détruire une ville ou à saccager une province, d'autres villes et d'autres provinces se lèveront à leur tour pour secouer son joug; c'est dans la logique de la situation dont il a fait choix. Il n'est plus tems pour lui de revenir à des mesures de douceur et de conciliation, qui sont du reste étrangères à son caractère et à ses goûts. Il eut pu le faire avec succès au commencement de son règne et après ses premiers excès; cela eut passé pour de la générosité. Aujourd'hui il est trop tard: la défiance et la haine sont entrées pour toujours dans le cœur des Espagnols. Des particuliers peuvent se pardonner et oublier leurs querelles; une nation ne pardonne et n'oublie jamais. Il ne sera pas plus heureux dans l'emploi des moyens violens: il pourra contenir quelque tems les rebelles par la force des armes; mais il arrivera certainement un jour où les soldats seront las d'égorger, où ils se souviendront qu'ils sont sortis des rangs de ce peuple contre lequel on les envoie combattre, où ils redeviendront soldats espagnols et ne voudront plus être bourreaux. Plusieurs régimens ont déjà trahi sa vengeance. Et quand même ils lui demeureraient fidèles, l'Espagne se montrera plus forte que ses oppresseurs, car il y a dès ce monde une justice et une providence pour les peuples: Espartero a fait la guerre à Dieu et à son pays; Dieu et l'Espagne le briseront. Ce n'est pas là une illusion prophétique; c'est de l'histoire, et de l'histoire contemporaine.

Les dernières nouvelles d'Espagne nous ont donc rendus impatiens de recevoir celles apportées par le prochain paquebot. Les dernières dates nous montrent la Catalogne en plein soulèvement. Les rigueurs exercées contre les villes rebelles ne semblent avoir qu'un résultat, c'est d'augmenter la haine contre le régent et ses ministres et d'attiser le feu de la révolte. Le bombardement de

de Barcelone aurait du apprendre à Espartero ce qu'il doit attendre désormais du pays dont les manifestations, bien loin d'être étouffées par le bruit du canon, retentissent plus menaçantes que jamais. Les triomphes partiels obtenus par les généraux du gouvernement sont loin de compenser les déflections qui se multiplient d'une façon très-significative. Le général Primm est l'âme du mouvement insurrectionnel, et s'il n'a pas défendu Rêuss aussi longtems qu'il l'a fait; u, c'était pour la soustraire à des cruautés inutiles. Zurhano qui se trouvait pour ainsi dire bloqué dans des défilés au sortir de Barcelone, a du aussi son salut aux mêmes sentimens d'humanité; il avait ordonné au commandant du fort Montjuich de bombarder la ville si on menaçait de l'attaquer. Pour éviter ce nouveau désastre on le laissa se retirer. Mais sa retraite était une fuite véritable, et le parti de l'insurrection a vu s'accroître par les derniers événemens son influence morale dans toute la péninsule. On assure que depuis la nouvelle insurrection de la Catalogne, des émigrés nombreux partent chaque jour du palais de Marie-Christine, se rendant dans les provinces insurgées; et ce qui est plus important, c'est qu'on les dit munis de passeports délivrés par le gouvernement français. Cette nouvelle demande confirmation; car s'il en était ainsi, Louis Philippe manifesterait son intention de sortir de la neutralité; et alors les conséquences de la guerre civile d'Espagne deviendraient incalculables. Quoiqu'il en soit on se demande à présent ce que fera Espartero. Osera-t-il essayer de nouvelles vengeances? Elles ne sont ni sûres ni possibles. Invoquera-t-il l'assistance de l'Angleterre? Il n'oserait; car si désireuse que soit celle-ci d'intervenir directement, si elle le faisait l'Europe lui arrêterait le bras. On attribuait au régent le dessein de se substituer par un coup d'état à la reine, et de faire un 18 brumaire en Espagne. Mais l'occasion opportune est perdue pour lui, et nous sommes loin de lui croire l'audace et le talent nécessaire pour accomplir ce qui peut bien avoir été le rêve de son ambition. Il n'est pas un Bonaparte; et il a pris la peine de le dire dans une proclamation, pensant modestement sans doute qu'on en doutait. Non, Espartero ne peut plus être qu'un tyran détesté, et il n'aura pas d'autre avenir que celui d'un tyran malheureux. Au milieu des événemens qui viennent de surgir en Espagne toutes les préoccupations politiques de l'Europe se taisent pour concentrer l'attention universelle sur cet homme et sur ce pays où tant d'intérêts se trouvent réunis. L'Irlande et l'Espagne, voilà deux questions qui importent au sort politique de l'Europe, si les événemens ne trompent pas l'attente générale.

Le petit royaume bien inoffensif de la Grèce, bien protégé par les grandes puissances qui l'ont créé, ne laisse pas que de donner en ce moment quelque embarras à ses patrons. Le roi Othon n'a plus d'argent, et comme son gouvernement a une physionomie toute bourgeoise et que le digne Bavaïois se connaît en ménage, il pense que ceux qui l'ont marié avec la Grèce lui doivent venir en aide. Les parrains pensent différemment; ils prétendent que s'il n'a pu faire mieux ses affaires, c'est qu'il ne vaut guère mieux qu'un Turc, et ils songent à lui donner un successeur. Mais voici une autre difficulté. Pour ne pas rompre l'équilibre de l'Europe (il paraît que cet équilibre est peu important, ou que ceux qui le maintiennent sont des acrobates bien habiles, car l'Europe penche depuis plus de trente ans et ne tombe jamais) il faut prendre un roi dans un pays sans influence politique là-bas. Et cependant l'Angleterre en ferait son affaire pour quelqu'un de ses princes, l'Allemagne pour quelque archiduc ou l'un de ses éternels Cobourg, l'Italie pour quelque une de ses altesses sans état et sans puissance, la Russie pour se rapprocher de la Turquie qu'elle aime comme son bien propre; il n'y a pas, dit-on, jusqu'à la France qui ne mette sur les rangs le prince de Joinville, peut-être parce qu'il est marin, et qu'un royaume dans un archipel le chausserait à merveille. Si nous étions consultés dans cette grave circonstance, nous dirions aux faiseurs de rois: donnez à la Grèce un roi grec; car il nous semble que si le jeune roi Othon a échoué dans son apprentis-âge royal, c'est qu'il était Bavaïois. Voir pour s'en convaincre le fameux touriste Pukler Muskau dans son ouvrage *Entre l'Europe et l'Asie*. Il s'agit en effet de ressusciter en Grèce le caractère national et le patriotisme de ce peuple, pour en faire quelque chose qui ait un nom: un étranger avec ses habitudes, sa langue et ses idées étrangères, avec ses ministres et ses soldats étrangers, le pourra-t-il, le voudra-t-il seulement? Nous ne le pensons pas.

On a fait grand bruit depuis quelques semaines d'une collision probable

A G I N A T I O N

entre Anglais et Français au sujet de l'occupation par ces derniers des Iles de la Société. On assurait ni plus ni moins qu'une frégate anglaise avait mission d'enlever à la France sa conquête par tous moyens; en sorte qu'à l'heure qu'il était c'était un problème de savoir à qui appartenaient ces îles, et que le canon avait décidé des prétentions de chacun. C'est le cas de dire à l'occasion de cette nouvelle: "*De loin c'est quelque chose, et de près ce n'est rien.*" Il paraît que l'arrivée de la frégate anglaise dans ces parages était la conséquence d'une mission donnée trop tard par le cabinet de Londres. Elle venait prendre une revanche sur les îles de la Société, pour l'occupation des Marquises. Mais à son arrivée la place était prise et la partie jouée; le gouvernement anglais avait reconnu dans l'intervalle la légitime possession de la France. Et l'amiral anglais qui n'avait et ne pouvait avoir que ses instructions premières fit le qui-pro-quo en question. C'est une erreur de date, et qui ne doit retomber sur personne. Ainsi la *paix du monde* ne sera pas encore troublée pour le moment.

A Alger la procession de la Fête-Dieu eut tout l'éclat d'un triomphe. L'appareil militaire que lui donna la garnison, le bruit du canon, la musique des régimens, et cette foule variée d'Européens et d'indigènes, avec leurs costumes pittoresques, firent de cette fête le spectacle le plus intéressant qu'il soit possible d'imaginer. C'est par de semblables démonstrations religieuses que les Français, persuadant aux Arabes qu'ils ont eux aussi des croyances et des pratiques de religion, inspireront à ceux-ci de l'estime et de la confiance. Quant à les gagner à la vraie foi, qu'on en laisse le soin aux prêtres dévoués qui consacrent à cette tâche glorieuse les soins de toute leur vie. Dès que ces cœurs ardents pourront voir et comprendre notre culte, ils s'y rendront. St. Augustin n'est-il pas là pour se souvenir de ses enfans? et la providence n'a-t-elle donné au catholicisme cette antique Numidie que pour en faire un pays de batailles et un entrepôt de commerce? Qui s'est déjà fait en Algérie, nous fait mieux augurer de l'avenir de ce pays. Cette contrée qui comptait autrefois ses évêques par centaines, revert de beaux jours. L'islamisme vivant sans la protection du sabre, en face du catholicisme libre lui-même, ne peut tenir longtems debout; et s'il y a un lieu où le Christ devra être vainqueur de Mahomet, c'est là assurément.

La Fête-Dieu se célébra cette année à Munich avec une pompe inaccoutumée. Pour la première fois les élèves de l'Université y assistaient. Quoique le royaume de Bavière soit catholique, on sait que le voisinage du protestantisme et du philosophisme allemand est d'une désastreuse influence sur les contrées catholiques de l'Allemagne. Heureusement que toutes ces malheureuses doctrines protestantes et faussement philosophiques ont poussé leurs aberrations assez loin, pour donner l'éveil aux gouvernemens protestans eux-mêmes, et ont soulevé contre elles l'indignation publique. Depuis quelque tems des mesures de répression ont été mises en œuvre contre elles et on vient tout doucement à reconnaître que si hors de l'Eglise il n'y a point de salut éternel, hors du catholicisme il n'y a point non plus de salut pour les sociétés.

La guerre faite par le clergé, la religion et la morale à l'Université, et par l'Université à tous les bons principes, est toujours vive et persévérante en France; et il n'est pas facile de dire à qui ni à quand la victoire. Car si d'un côté il est dans l'ordre et la conduite de la providence de faire triompher le bien du mal, elle laisse quelquefois attendre longtems sa protection directe et visible, pour le mérite des uns et pour l'opprobre et le malheur des autres. Le bien sera sans aucun doute vainqueur ici du mal; et nous n'avons pas besoin pour le prédire de connaître la marche ordinaire des choses; il suffit pour s'en convaincre de voir ce que l'Université a déjà perdu, la faiblesse avouée de sa puissance, le besoin de se justifier qu'elle éprouve tous les jours; il n'est besoin que de compter les coups qui lui sont portés et qui tous sont partis des mains les plus habiles et les plus courageuses; il n'est besoin que de voir qui sont ses ennemis, tous hommes d'honneur, de probité, de science, de désintéressement et de loyauté. Mais elle a le prestige de sa science aussi à elle. Ses protecteurs sont tout-puissans par leur or et leur position sociale, et ses professeurs sont sans contredit des savans, des hommes auxquels il ne manque que la foi qui met au cœur les vertus, pour être des maîtres parfaits, tandis qu'ils ne sont que les corrupteurs des cœurs et des intelligences et les fléaux de la société. Cet avantage incon-

testable que donne cette suprématie du savoir prolongera longtems l'existence du monopole, en éblouissant les intelligences. Un des grands espoirs des amis des bonnes doctrines, c'est que l'Université se donnera la mort de ses propres mains, ou la recevra de celles de ses trop officieux amis. A force de vanter la pureté de ses enseignemens et son orthodoxie; à force de crier à la calomnie contre ses adversaires, elle prend des engagements dont la violation devient d'autant plus fragrante, elle attire sur elle l'attention générale; elle provoque de maladroites apologies de la part de gens dont elle ne peut avouer la sympathie. C'est ainsi qu'un journal protestant, le *Semeur*, a cru dans sa touchante naïveté rendre un important service à l'Université en déclarant approuver les paroles de MM. Michelet et Labri, et reconnaître que leur philosophisme anti-chrétien est heureusement anti-catholique seulement. C'est tout ce que veulent pour le moment les catholiques, et ce que ne veut pas du tout l'Université, qui tient à sa réputation de servente catholique autant presque qu'à ses appointemens. Voilà donc un aveu venu des amis du monopole qui est des plus précieux à enregistrer, et qui dément les assertions de MM. Villemain, Cousin et consorts. Il y a plus, et c'est que, d'après le *Semeur*, les doctrines anti-chrétiennes, anti-sociales et profondément immorales de quelques professeurs de l'Université, ne sont pas du tout en contradiction avec les doctrines protestantes, qu'elles s'harmonient parfaitement ensemble, et que les uns et les autres sont gens du même métier et travaillent dans la même ligne. Nous le pensions déjà, mais nous avions la pudeur de ne pas le dire. Nous aurions cru jeter aux protestans le plus sanglant outrage, en les soupçonnant de sympathie pour les philosophes impies de l'Université. Mais à présent qu'ils revendiquent l'honneur d'une telle association, nous les remercions de nous l'avoir dit et de nous avoir donné contre eux de telles armes.

Il est à remarquer que dans son article le *Semeur* a soigné de dire qu'il était tems que M. Michelet vint au secours de ce qu'il nomme la vérité contre la réaction catholique, qui devenait effrayante pour les protestans et les philosophes. Merci de l'aveu! On ne niera donc plus que le catholicisme est en progrès. Maintenant nous ne craignons pas que le *Semeur* et ses auxiliaires en arrêtent la marche. Dans les combats de l'Eglise contre ses ennemis, nous nous souvenons bien quel est le parti qui fut toujours vainqueur. Ces gens là n'ont vraiment pas de mémoire. Ils n'ont pas d'avantage de prévision et de finesse, de nous donner ainsi des armes pour les combattre et les vaincre. De quelque part que viennent leurs aveux nous en prenons acte et nous les remercions avec une sincérité qu'il est aisé de comprendre.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

— Les révérends MM. Olscomps et Payement qui étaient allés évangéliser les sauvages de Saint-Maurice, sont de retour de leur mission. Les sauvages ont témoigné la plus grande joie en revoyant les missionnaires, et ont assisté avec empressement aux exercices de la religion. Les missionnaires ont été édifiés du recueillement, de la pratique du jeûne et de la prière de ces bons sauvages pendant la durée des pieux exercices, et c'est en versant des larmes qu'ils ont vu s'éloigner d'eux ceux qu'on appelle à juste titre les apôtres de l'évangile.

Le nombre des adultes baptisés pendant cette mission, est 20; d'enfans, 6; d'adultes qui ont fait leur première communion, 26; des mariages, 3.

Les missionnaires ayant été informés que les autres sauvages de la mission étaient partis pour la mer, n'ont point poussé leur marche plus loin que Kikendache, qu'habitent les Têtes de Boule, distant environ de 50 lieues des Trois-Rivières. Les missionnaires ont reçu une hospitalité digne d'éloge de M. McLeod, protestant et bourgeois des postes. *Journal de Québec.*

ANGLETERRE.

— L'évêque d'Exeter a porté plainte à la cour ecclésiastique, section des Arches (*Arches court*), contre le révérend Head, l'un des ministres de son diocèse, pour avoir publié dans le *Western-Times*, journal d'Exeter, une lettre où il professait des doctrines contraires au dogme de l'Eglise protestante sur le baptême et la confirmation; il y excitait aussi ses paroissiens à déroger sur des points importants au livre des prières communes.

Le juge, sir Herbert Fust, a déclaré le révérend Head coupable d'avoir publié un article contenant une doctrine erronée et dangereuse, affirmé et maintenu sciemment certaines propositions qui répugnent aux lois, statuts, constitutions et canons ecclésiastiques du royaume, et qui attaquent, en outre, l'unité de l'Eglise.

Il a, en conséquence, prononcé sa suspension *ex officio et beneficio* pendant l'espace de trois années, à partir du dimanche 25 juin, et ordonné qu'il serait dûment admonesté sur les fautes qu'il a commises.

Le docteur Adams, mandataire de l'évêque, a dit : " Je suppose que la cour exigera du condamné un nouveau certificat d'aptitude avant qu'il rentre en fonctions."

Le juge : " Si pendant le temps de sa suspension, M. Head donnait lieu à de nouvelles plaintes, on exigerait de lui un certificat."

Après avoir suspendu le docteur Pusey de ses fonctions, le vice-chancelier de l'Université d'Oxford vient de sévir contre le docteur Emone Morris, à raison d'un sermon qu'il a prêché dans l'église du Christ le jour de l'Ascension. Il paraît qu'en faisant l'éloge de Laud, archevêque de Cantorbéry, célèbre par son attachement à Charles Ier, et mort martyr en 1643, le révérend Edmond Morris s'est permis sur le symbole des apôtres, un commentaire peu conforme aux principes de l'Eglise protestante. Il lui a été enjoint de s'abstenir désormais de ces propositions mal sonnantes, sous peine de destitution.

Pendant que cette injonction était formulée, un autre membre de l'Université d'Oxford embrassait la foi catholique. Le révérend Georges Talbot (M. A.), membre du collège de Balliol, s'est démis des fonctions de curé qu'il exerçait à Evercreech-Cum-Chesterblade, dans le comté de Somersert. Il a fait ensuite abjuration, et il est dans l'intention de se préparer au sacerdoce catholique. Depuis la conversion de M. Sibthorp, c'est le cinquième membre de l'Université d'Oxford qui revient ainsi à l'unité.

IRLANDE.

Les puseystes viennent d'établir un collège dans le diocèse de Meath, en Irlande. Les docteurs Elrington et Toad, M. Sewell, lord Adare et d'autres personnes de distinction sont à la tête de cet établissement, qui porte le nom de saint Columba, saint irlandais d'une grande célébrité. Dernièrement, M. Sewell a fait, en présence des pasteurs et des membres du collège, un discours où il a déclaré que c'était à l'intercession de ce grand saint que l'on devait attribuer la faveur de voir relever ce collège après 1,200 ans. Cet établissement sera entretenu par des souscriptions volontaires et des donations.

ESPAGNE.

Un décret récent supprime la contribution votée pour subvenir aux besoins de l'Eglise, en compensation des propriétés qu'on lui a ravies. Par cette suppression, le ministère flatte grossièrement la populace, qui a toujours regimbé contre les contributions nouvelles. En même temps, le décret assigne, pour le soutien de l'Eglise, des ressources qui ne peuvent résulter que de l'accomplissement d'une mesure inique, la vente des biens ecclésiastiques. Le clergé est mis en demeure de mourir de faim, ou bien d'exécuter à l'achat illégitime des héritages dont les siècles passés l'avaient fait dépositaire. Il y a plus encore : le produit de cette vente, destinée aux nécessités du culte et des ministres de l'autel, doit être versé dans la caisse du trésor, c'est-à-dire dans ce tonneau sans fond, d'où se sont écoulées les dernières oboles de l'Espagne. Le juif Mendizabal, ministre actuel des finances, est signalé en Espagne sous un sobriquet qui n'a qu'un juste équivalent français, *voleur* : c'est aux mains de cet homme qu'on remettra la nourriture du prêtre et le denier du sanctuaire. Le *Catholic* proteste que le décret dont nous parlons est une sentence de mort portée contre le clergé et le culte ; non qu'il attribue au pouvoir la force de tuer l'Eglise, mais il lui en attribue l'intention. Il invite les catholiques à soutenir de leurs offrandes le culte et le clergé, qui saura vivre de la charité populaire, au défaut de la justice du pouvoir.

PORTUGAL.

Le patriarche de Lisbonne a communiqué sa confirmation au vicaire-général du patriarcat, le 8 mai. Voici les termes de sa communication officielle :

" Le très saint Père Grégoire XVI, qui préside aujourd'hui à toute l'Eglise universelle de Dieu, ayant confirmé de son autorité apostolique, la nomination et la présentation que l'auguste reine, ma souveraine, a daigné faire de moi pour la haute dignité de patriarche de la sainte Eglise métropolitaine de Lisbonne, Sa Sainteté a trouvé bon, le jour suivant, 4 avril, d'ordonner l'expédition des Lettres apostoliques en date dudit jour, Lettres confirmées par le *placet* royal (*regio beneplacito*), en vertu desquelles Sa Sainteté m'accorde le libre exercice de toute sorte de *jurisdiction* (*omnimoda jurisdiction*) dans le patriarcat, me dispensant de la formalité de la prise de possession que, sans cela, d'après la discipline canonique, je devrais observer pour cette éminente charge. De quoi je donne avis à V. S. pour sa propre connaissance, et afin qu'elle le fasse savoir aux révérends curés, au clergé et au peuple de tout le patriarcat, dans la forme d'usage. Dieu garde V. S.

" Saint-Vincent, 8 mai 1843.

" Signé : LE PATRIARCHE DE LISBONNE."

TYROL.

C'est une pauvre disposition d'esprit de ne vouloir accepter que ce que le raisonnement explique avec les données de l'expérience ordinaire, comme s'il ne se rencontrait pas dans toutes les sciences, dans tous les ordres de la pensée et de l'observation, des principes, des phénomènes qui dépassent la mesure commune ; en un mot, suivant la belle parole de Shakespeare, *comme s'il n'y avait pas entre le ciel et la terre plus de choses que l'on n'en rêve dans toute la philosophie.*

Ceci a rapport au livre de *Stygmatisées du Tyrol*, dont nous avons déjà parlé. Ces *miracles* subsistent ; ils continuent de se manifester aux yeux de quiconque va les voir. Les faits sont là sous leur forme sensible ; il faut ou les expliquer ou les déclarer inexplicables. Or, ces faits étranges ne peuvent s'expliquer par aucune des lois connues de l'organisation et de la vie.

En présence des saintes du Tyrol, comme les appelle un recueil anglais, l'incrédule, le matérialiste le plus obstiné est rejeté par ses propres yeux et par sa propre raison dans le surnaturel. *Univers.*

ALGERIE.

Après une longue tournée pastorale, Mgr. Dupuch est revenu à Alger au commencement de juin.

A Bone, il a donné la communion à 841 fidèles ; à Philippeville à 860 ; à Constantine à 1,000 ; le prélat a baptisé 500 petits Arabes.

Le baptême d'une cloche a eu lieu à Constantine avec une grande solennité. Le général Baraguay-d'Hilliers était le parrain. Une grande croix a été plantée par Mgr. Dupuch à l'endroit où l'on avait trouvé, gravée sur le roc, l'inscription dont voici la traduction :

" Le 5 des ides d'Avril, passion des martyrs Marien et Jacques, souvenez-vous devant le Seigneur de ceux dont vous connaissez les noms."

" † † l'an 259."

Mgr. Dupuch a retrouvé des tombeaux chrétiens dans chacune de ses tournées pastorales.

A Gigelly, pendant qu'il était occupé à baptiser quatre enfans et à bénir deux mariages, son interprète arabe, musulman converti, qui était placé près du prélat, a reçu dans la poitrine une balle tirée par les Kabyles. On espère le sauver.

L'Eglise de Saint-Augustin va être reconstruite sur son ancien emplacement à Hippone et sur le même plan. Le corps de sainte Monique viendra reposer à côté des restes sacrés de son fils bien-aimé, saint Augustin.

Tous les hôpitaux de l'Algérie sont desservis par un prêtre, et pas un soldat ne meurt sans recevoir, souvent avec l'édification la plus touchante, les derniers sacrements.

Chaque colonne d'expédition militaire est maintenant accompagnée d'un prêtre. On ne verra plus des officiers supérieurs et des soldats mourir, sans qu'un ministre du Seigneur soit là pour répondre à leur appel, et leur donner les consolations et les espérances de la religion.

Au mois de juillet devait avoir lieu, à Alger, une retraite ecclésiastique, composée de prêtres de l'Algérie ; ils seront au nombre de trente. Mgr. Dupuch recommande particulièrement cette retraite aux prières des fidèles.

ETATS-UNIS.

Le puseïsme qui a fait tant de bruit en Angleterre, vient de s'introduire dans l'Eglise épiscopale de New-York. Deux membres du clergé anglican de cette ville ont protesté, tout récemment contre l'ordination d'un ministre à cause de ses dispositions en faveur des nouvelles doctrines du docteur Pusey, et une controverse à ce sujet était ouverte dans des papiers-nouvelles et des pamphlets.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

L'enquête dont la mort de Morisson a été le sujet devant le coroner de Kingston a duré depuis le jeudi jusqu'à samedi soir. Le jury s'est alors retiré pour délibérer, mais ne pouvant s'accorder sur le verdict à rendre, il est demeuré enfermé jusqu'à onze heures le dimanche au matin. Il lui fut alors permis de sortir, avec l'injonction de se présenter le lendemain à 3 heures, lorsqu'il fut examiné deux témoins, dont un avait déjà été entendu. Le jury s'est ensuite retiré de nouveau et est resté enfermé un jour et deux nuits sans pouvoir s'accorder. Comme il était évident qu'il ne pourrait en venir à une décision, il fut libéré avec un ajournement aux prochaines assises, lorsque le juge pourra lui venir en aide, si on ne s'en passe tout-à-fait en adoptant, ainsi qu'il est probable, le procédé plus usité d'une mise en accusation devant le grand jury. Les partis étaient dans le jury du coroner de 9 à 4.

Rien ne prouve mieux le fanatisme qui a présidé aux désordres du 12 que les faux témoignages qui ont été donnés à l'enquête du coroner, et les tentatives désespérées qui ont été faites pour impliquer certaines personnes, surtout M. Thibodo à qui les orangistes en veulent beaucoup ; mais les dépositions lui sont si contradictoires, qu'elles font plutôt voir la mauvaise foi des dépositions qu'elles ne tendent à le compromettre, et en effet il résulte de la masse des preuves que M. Thibodo a plutôt contribué à maintenir l'ordre et à apaiser les troubles qu'il n'y a pris part. Ainsi l'enquête lui sera en définitive plus favorable qu'à ses ennemis. Cependant M. Thibodo a dû être incarcéré, vu la nature de l'offense dont on l'accuse, et des onzes personnes arrêtées dans la nuit du 12, il en a été libéré sept le samedi suivant, en sorte qu'il en reste encore quatre en prison, savoir, M. Thibodo, un nommé Johnson, l'entrepreneur de l'église catholique, dont la construction, dit le *Chronicle*, n'a pas cessé de tenir la ville dans un état d'excitation dès le commencement, puis deux autres catholiques dont on ne donne pas les noms. Les avocats des prisonniers devaient immédiatement s'adresser aux juges pour des *writs d'habéas corpus*.

Minerve.

Les feuilles opposantes de Montréal répètent d'après le *Statesman* de Kingston, journal voué à l'orangisme, que le shériff de cette ville là et d'autres fonctionnaires passèrent la journée de dimanche à fêter et à boire avec un prisonnier, faisant allusion à un des prisonniers du 12. Le *Chronicle* donne un démenti formel à cette assertion, qu'il traite de "dégoutante." Les mêmes journaux accusent l'exécutif d'avoir démis le geolier parce que ce dernier aurait refusé d'admettre des visiteurs auprès des prisonniers en question au-delà des heures prescrites. Le *Chronicle* contredit cela, et déclare positivement que le geolier a été démis parce qu'il a désobéi aux ordres qui lui furent donnés de fermer une porte par où des prisonniers s'étaient échappés,

et que dès le mois de mars dernier il lui fut signifié de déguerpir, son successeur, le geolier actuel, étant dès lors engagé. Voilà pour les autres fables de l'opposition.

Idem. — Nous venons de recevoir le *Kinston Herald* de mardi, le 25. Il nous apprend que le jury du coroner était aussi unanime dans son opinion d'impliquer Timothy Toley, un des prisonniers non élargis, comme accessoire à la mort de Morrison. Le jury était aussi unanime dans son opinion d'acquitter Johnson et Maguire, deux autres de ces prisonniers, la preuve contre le premier n'étant que le témoignage d'un homme qui ne pouvait l'identifier, et celle contre le second se réduisant au témoignage d'un gamin de mauvaise réputation. C'est à l'égard de M. Thibodo, l'autre des quatre prisonniers, que les jurés étaient divisés d'opinion, une majorité de 9 contre 4 penchant pour l'inculpation. Le coroner refusa de recevoir un verdict séparé touchant chaque prisonnier, c'est pourquoi ils sont retenus.

Le même journal a commencé la publication des dépositions reçues devant le coroner. Il donne toutes celles à charges, à l'exception d'une qui fut rejetée unanimement par le jury, et une partie de celles à décharge. Nous n'avons pas le temps d'en donner une analyse, mais d'après la lecture que nous en avons faite, nous sommes portés à croire que toute personne impartiale qui en aura fait l'examen pensera comme le *Herald* (de Kingston) que les témoignages contre M. Thibodo doivent avoir bien peu de poids, et qu'ils sont insuffisants pour l'impliquer d'une manière sérieuse, tandis que de l'autre côté les témoignages en sa faveur le disculpent complètement.

Idem. — M. le colonel Fraser, de Saint-Jean-Port-Joli, vient de recevoir la lettre suivante. Tout le monde canadien se réjouira en voyant le vénérable citoyen jouir d'une distinction que lui méritaient ses vertus civiques.

« Monsieur le colonel,

« J'ai l'honneur de vous informer que, désigné aux suffrages des membres du conseil supérieur de l'institut d'Afrique, par son comité de Présentation, vous avez été proposé membre titulaire de cette société.

« Il attacherait d'autant plus de prix à votre adhésion qu'il est fondé dans le but de protéger, d'éclairer la race africaine et de civiliser l'Afrique avec l'appui des gouvernements européens, l'assistance des philanthropes, des économistes, et l'expérience pratique des voyageurs et des missionnaires. C'est avec l'aide des esprits généreux que la barbarie fait place à la civilisation.

« Confiant dans vos lumières et dans vos sentiments, l'Institut espère qu'il insérera votre nom recommandable parmi ceux de ses membres les plus distingués.

« Le conseil, après avoir reçu votre adhésion, vous fera parvenir franco votre diplôme.

« Recevez, M. le colonel, l'assurance de ma considération la plus haute,

« Le secrétaire-général,

(Signé) HYP. DE SAINT ANTOINE.

Approuvée la
Présentation du
C. Supr. le 17
fév. 1843, du vé-
néral col. Si-
mon Fraser.
(Signé)
Le Présid.

Le prince de ROHAN ROCHEFORT.

M. le colonel Simon Fraser, de S. Jean-Port-Joli. *Journal de Québec.*

— C'est avec regret que nous annonçons au public que, par suite de la maladie régnante, il n'y aura pas, cette année, d'examen public des élèves du Séminaire de Québec. Chaque année le journalisme avait un beau et joyeux devoir à remplir, celui de signaler au pays les efforts et le progrès d'une institution qui lui est si chère et par son ancienneté et par son importance, et cette année une maladie malencontreuse vient couper court à de nobles jouissances.

IRLANDE.

— Comment le ministère anglais réparera-t-il ses fautes ? quelles sont les ressources qu'O'Connell tient en réserve pour le forcer à sortir de l'inaction dans laquelle il se complait aujourd'hui ? — Quelques jours, quelques semaines encore, et ces deux questions seront résolues ; sans aucun doute elles le seront dans le plus grand intérêt de l'Irlande, et à la gloire de celui à qui elle a remis la vengeance de sa cause. Lord John Russell a parfaitement posé la question quand il s'est écrié en s'adressant aux tories :

« Dire que les catholiques romains d'Irlande ont tort de se plaindre et sont ingrats de se plaindre de ce que les concessions faites sont incomplètes, c'est faire comme l'homme qui reprocherait son peu de reconnaissance à l'individu enfermé d'abord dans un donjon, puis transféré d'un cachot obscur dans un appartement bien éclairé, mais parfaitement muré, et forcé de vivre là au secret le plus complet. Parce que cet homme se plaindrait, il serait ingrat ! Étrange manière de raisonner ! Voici, moi, comment je raisonne : Vous avez fait beaucoup, c'est vrai ; vous avez beaucoup concédé, c'est vrai ; mais votre dette était si énorme ! Et à cette heure elle n'est pas entièrement acquittée, vous n'êtes pas libérés ! Il vous reste tant à faire encore ? »

L'Irlande a su prendre une attitude qui a arrêté le ministère anglais dans les voies coercitives où il s'était d'abord engagé ; elle a su éveiller des sympathies dont le chef du parti whig s'est fait l'organe en termes dont on ne saurait méconnaître la gravité et l'importance. Ces deux faits prouvent que l'Angleterre sent la nécessité où elle se trouve de compter désormais avec le peuple irlandais.

Daniel O'Connell. — Voici quelques détails sommaires et biographiques sur O'Connell : Il est né en Irlande, dans le comté de Kerry, à Carhen, en 1774 il est donc aujourd'hui dans sa 69^e année. Sa première éducation fut con-

fiée à un prêtre de l'Église Romaine. Son père l'envoya ensuite étudier à l'université catholique de Louvain et au collège des jésuites de Saint-Omer. Il fut reçu avocat à Dublin, en 1798, la même année où sa malheureuse patrie venait d'être ébranlée par l'Angleterre et placée sous le joug terrible de la loi martiale. En 1800, Pitt ayant corrompu à prix d'or les députés irlandais, fit voter l'acte d'union, contre lequel O'Connell publia alors sa première philippique.

En 1823 il commença à organiser la vaste association d'où devait sortir l'émancipation de son pays opprimé. En 1825, il reçut la mission de se rendre en Angleterre pour épouser les griefs du peuple irlandais. En 1826 il fut élu député ; il avait en pour concurrent le ministre Vezev-Fitz-Geiard qui, par son entrée dans le cabinet, avait laissé vacante la représentation du comté de Clare.

Le grand citoyen, que ses compatriotes nomment le libérateur, les whigs l'agitateur ; et les tories, le roi mendiant (*the king beggar*), parce que l'Irlande lui paie une liste civile de près d'un million de francs, O'Connell fit pour la première fois son apparition au parlement d'Angleterre, le 15 mai 1829 à l'âge de 55 ans, dans tout l'éclat de sa force, de son éloquence et de sa mordante énergie.

— Les paysans de Corrogurm (Irlande) ont refusé de payer la taxe des pauvres. À cette nouvelle, les collecteurs accompagnés du capitaine Douglass et d'un fort détachement de police s'étaient portés de ce côté ; mais à leur arrivée, ils avaient trouvé un rassemblement considérable. On a voulu pratiquer une saisie, les paysans s'y sont opposés, et se sont même jetés sur les soldats qui avaient croisé la baïonnette ; ils voulaient tuer le baillif qui était là.

Le *riot-act* a été lu, mais l'autorité ayant vu que la fusillade n'aurait pas dissipé le rassemblement, elle a préféré se retirer dans la crainte de compromettre le détachement qui l'avait accompagnée.

TERRE-NEUVE.

— Les journaux de Terre-Neuve ne nous apprennent aucune nouvelle d'intérêt local. L'on s'occupe beaucoup du rappel de l'Irlande, et malgré l'absence du plus grand nombre des Irlandais qui sont maintenant à la pêche on a pu envoyer à M. O'Connell la somme de 270 louis sterling.

L'on se rappellera sans doute que l'honorable M. Tobin, membre du conseil de Sa Majesté et magistrat, avait été mis hors la cour par le magistrat stipendaire M. Simms. M. Tobin demande maintenant devant la cour suprême des dommages de 3,000 louis. Cette cause paraissait exciter le plus grand intérêt.

ESPAGNE.

Bayonne, 26 juin. — Burgos s'est prononcé hier. Le capitaine général et la garnison ont quitté la ville.

En partant pour Valence, le régent a adressé une proclamation des plus emphatiques aux libéraux espagnols et des plus menaçantes pour ceux qui lui ont manifesté leur opposition par une levée de boucliers. *L'Eco del Comercio* fait les réflexions suivantes sur ce manifeste, qui a causé dans le public une véritable stupeur :

« Enfin, le sang des Espagnols va couler à grands flots ; d'un autre côté pour soutenir des principes qui font le malheur des peuples, et, de l'autre, parce que le régent cède à des conseils ignobles, à des vues ambitieuses qui n'ont pour but que d'assurer le pouvoir à quelques personnes. Voilà ce que nous avons prévu, et nous avons plus d'une fois protesté contre un pareil état de choses. Que le ciel en dispose autrement ! »

— Le général Seane, à la tête de la division de Zurbano et d'une division venant d'Aragon, se dispose à marcher sur Barcelone. Il compte beaucoup sur l'heureuse circonstance que fournit la fidélité de la garnison et du gouverneur du fort Montjuich pour attaquer énergiquement cette ville.

— La ville de Guença a envoyé une députation au régent pour lui dire qu'en se prononçant elle n'avait pas entendu se révolter contre lui personnellement, et qu'elle demandait seulement un nouveau ministère qui gouvernât dans le sens du programme de M. Lopez. C'est ce que toutes les villes ont exprimé dans leurs déclarations. Le régent a répondu très-échevement à la députation de Guença qu'il n'avait aucune concession à faire à la sédition, et qu'il conseillait à la ville de ne pas attendre sa visite pour rentrer dans le devoir.

— *L'Espectador* a publié un état du *prononciamiento* en Espagne, duquel il résulte que trente-six provinces sont fidèles au gouvernement, et que douze se sont prononcées : Albacete, Alicante, Almeria, Barcelone, Castellon de la Plana, Guença, Girone, Grenade, Malaga, Taragone, Tarruel, Valence ; total, Douze. Des Canaries, nous ne savons rien qui indique qu'il y ait eu un mouvement.

La nouvelle du *prononciamiento* de Burgos, apportée par le télégraphe réduit déjà le nombre des provinces fidèles et augmente celui des provinces prononcées.

— Le colonel-commandant du corps d'état-major, Ans, Blaser, mande de Cella qu'il a été rallié par un bataillon d'infanterie de Navarre, et 17 chevaux du régiment de Léon, venant de Valence. Ces soldats ont quitté cette capitale en faisant le simulacre d'adhérer au soulèvement. Il ajoute que toutes les autres troupes qui se trouvaient à Valence n'attendaient que l'occasion d'en faire autant ou de repousser les révoltés.

— Le président de la junte suprême provisoire de Barcelone a adressé aux juntes des autres provinces une circulaire par laquelle il les invite à adopter les bases suivantes d'un gouvernement central ou junte centrale, destinée à

donner l'impulsion aux troupes de toutes les provinces qui se sont prononcées et à obtenir ainsi, par l'unité des forces et des moyens, le triomphe complet du soulèvement actuel :

1° Réunion du ministère Lopez à Valence, ou sur le point que l'on jugera le plus convenable ;

2° Convocation d'une junte centrale, composée de deux membres par chaque province, laquelle se réunira pour le moment à Valence.

3° Adresser une circulaire aux autres junte provisoires pour lui inculquer la nécessité de l'organisation du gouvernement et de la junte centrale, et nommer deux commissaires spéciaux qui se rendent sur-le-champ à Valence dans le but de tâcher, par tous les moyens possibles, d'effectuer l'organisation indiquée.

Zurbano vient d'adresser aux Catalans une proclamation d'où nous extrayons le passage suivant :

« Catalans, quoique soldat, j'ai à remplir une mission de paix, je ne veux qu'une chose, l'oubli absolu du passé et la réconciliation entre des frères qui n'eussent jamais dû se séparer. Vous ne douterez pas de l'accomplissement de cette promesse quand vous saurez que j'ai déjà tenu² ma parole. REUSS PEUT EN RÉPONDRE A QUICONQUE L'IGNORERAIT ENCORE. La force des armes a soumis la ville à l'obéissance, j'ai proposé sur le-champ l'oubli du passé, et personne n'a eu à gémir sur ses erreurs. »

—El *Heraldo*, du 20, a reçu la lettre suivante en date de Tarragone, 12 juin :

« Le feu de Zurbano contre Reuss a duré de neuf heures du matin à quatre heures de l'après-midi. Le feu a cessé à quatre heures, pour qu'on fit aux pièces d'artillerie quelques réparations nécessaires. La ville de Reuss a beaucoup souffert. Les voitures mises en réquisition par Zurbano devaient être amenées par les propriétaires sous peine de la vie. »

—Plusieurs journaux annoncent qu'Espartero s'étant rendu auprès de la reine pour prendre congé d'elle avant de quitter Madrid, et lui ayant dit qu'il allait étouffer les soulèvements, la reine garda le silence.

Extrait du *Courrier des Etats-Unis*.

—On a reçu des nouvelles de Canton qui vont jusqu'au 12 avril dernier ; elles n'offrent aucun intérêt. La mort du commissaire chinois Elepoo a, comme on sait, suspendu toutes les négociations entamées par les Anglais relativement aux bases du traité de commerce, et elles ne pourront être renouvelées que lorsque un autre commissaire aura été nommé par l'empereur. Il est probable que celui-ci ne se hâtera pas, car l'excellence de la diplomatie chinoise consiste à ne jamais se presser, promettre beaucoup et n'exécuter qu'à la dernière extrémité. — Depuis la cessation des hostilités, les marchandises européennes sont arrivées en quantités tellement énormes qu'on ne peut s'en débiter qu'à des prix ruineux, aussi on prévoit de grandes pertes qui tomberont principalement sur les maisons anglaises. On a appris que les environs de Singapour sont depuis quelque temps ravagés à l'envi par des tigre et des bandes de voleurs chinois. Les habitants ont prié le gouverneur anglais d'augmenter les moyens mis à la disposition de la police afin d'arriver à la destruction d'un fléau qui ne leur permet de sortir de la ville que pour être dévorés ou détroussés.

—Plusieurs bâtimens sont arrivés des Antilles avec des nouvelles qui vont jusqu'au 2 de juillet. Nous remarquons, dans les rapports faits par les différens capitaines, sur l'état sanitaire de Pointe-à-Pitre, de Saint-Thomas et de Trinidad, une contradiction que nous croyons de notre devoir de signaler. Suivant les uns, la fièvre jaune fut de nombreuses victimes à Pointe-à-Pitre, tandis qu'on jouit de la meilleure santé à Saint-Thomas et à Trinidad ; suivant les autres, ce serait le contraire. Malheureusement, la vérité est que le fléau des Antilles existe, non-seulement à Pointe-à-Pitre, mais aussi dans les autres îles que nous venons de nommer. A Saint-Thomas, ce sont principalement les Anglais et les Français que la fièvre atteint, et beaucoup en meurent. Un grand nombre de créoles ont également la fièvre, mais, pour eux, elle se termine presque dans tous les cas d'une manière moins funeste.

Un drame maritime des plus déplorables semblerait confirmer l'existence, à la Pointe-à-Pitre, d'une maladie contagieuse d'une effrayante mortalité. Le brick américain *Osby*, parti de son port le 20 juin et arrivé lundi à Baltimore, avait à peine pris la mer que son capitaine et ses deux lieutenans, dont l'un était frère du capitaine Atwood, furent pris d'une fièvre violente à laquelle ils succombèrent tous trois ; les deux lieutenans le 8 et le capitaine le 10 juillet. Il ne restait plus à bord que trois matelots, dont aucun ne connaissait la navigation. Et c'est au plus heureux des hasards qu'ils doivent d'avoir été poussés vers Baltimore où ils ont été rencontrés par un bateau pilote et conduits dans le port.

Il faut cependant que la maladie dont on parle ne fit pas de grands ravages à la Guadeloupe, ou du moins qu'elle n'eût pas acquis encore une effrayante violence au 12 juin, car le gouverneur de l'île, dans le discours par lequel il a ouvert, ce jour-là, le conseil colonial, ne fait pas mention de ce nouveau fléau. L'allocation du contre-amiral Gourbeyre et presque tout entière consacrée au douloureux souvenir de la catastrophe du 8 février. En voici quelques passages où respire une noble reconnaissance et une consolante espérance.

« Messieurs, a dit le gouverneur, nous avons vu s'affaiblir le souvenir des cruelles épreuves que nous avons traversées : mais nous n'avons point oublié, nous n'oublierons jamais le touchant dévouement de nos frères de la Martinique et de l'escadre des Antilles qui nous portèrent les premiers secours et les premières consolations.

« Nous n'oublierons jamais ces généreux étrangers qui disputèrent aux braves habitans de la Martinique le bonheur de nous secourir dans notre détresse. Honneur aux Danois et aux Suédois, aux Américains du nord et aux Allemands qui, depuis Caracas jusqu'à New-York, ont voulu prendre part à ce grand acte de bienfaisance ! Honneur aux colons anglais qui, confondant ce que le destin s'était plu à confondre, n'ont su faire aucune différence entre un Français et un Anglais frappés par le même fléau, n'ont voulu voir dans les victimes d'un même désastre que des membres de la grande famille humaine, que des enfans d'un même Dieu !

« Nous conserverons surtout, mes sieurs, nous conserverons précieusement le souvenir de ces consolations descendues du trône pour faire revivre l'espérance dans nos cœurs, le souvenir de toutes les sympathies qui éclatèrent en France, quand on y apprit tous nos malheurs.

« Oui, comme le roi, comme la reine, notre providence, la mère-patrie s'est vivement émue au récit de tous les maux qui ont accablé la pauvre Guadeloupe ! Les représentans du pays ont demandé au trésor public les premiers dons offerts à votre infortune, proclamée une calamité nationale ; dans toutes les églises du royaume le clergé a appelé à l'appel et appelé aux fidèles ; dans tous les départemens, dans toutes les communes, dans toutes nos colonies, et même parmi les Français qui vivent sur la terre étrangère, des souscriptions ont été ouvertes en faveur des victimes de la catastrophe du 8 février. Déjà les secours de la métropole ont pu satisfaire aux nécessités les plus urgentes du moment ; bientôt de nouveaux secours nous permettront de soulager d'autres souffrances ; bientôt aussi, j'espère, d'autres ressources vous aideront à relever, à perfectionner vos usines, et viendront rendre la vie à la malheureuse Pointe-à-Pitre.

« Tant de témoignages de sympathie ne devaient pas rester stériles : ils ont fait disparaître les plus grandes difficultés du présent ; ils vous ont rendu quelque confiance dans l'avenir, que vous pouvez aujourd'hui envisager sans effroi. »

—Les Wyandotts, la dernière des tribus indiennes qui résidaient encore sur l'état de l'Ohio, viennent de quitter définitivement cette contrée pour se retirer, ainsi que l'ont fait les autres peuplades aborigènes, vers l'ouest du Mississipi. Une déléguation, composée des trois principaux chefs de la tribu, est allée à Columbus prendre congé du gouverneur, et, en sa personne, des habitans blancs de l'état. Le discours prononcé par le plus âgé de ces chefs, paraît avoir été très pathétique et rempli d'images poétiques appropriées à cette cruelle circonstance. Le gouverneur y a répondu, et a terminé sa réponse en souhaitant aux infortunés Indiens un bon voyage et les chances les plus heureuses.

On lit à ce sujet dans le *Sun* de Cincinnati, du 20 de ce mois :

« Nous avons visité hier le quai où les Indiens Wyandotts doivent s'embarquer à bord des steamers, pour prendre le chemin de leur nouvelle patrie, située à plus de cinq cents milles du haut Missour, et où une portion de la tribu se trouve déjà établie depuis bientôt deux ans. Ce restant, qui va partir, s'élève à environ 600 individus, portant les uns le costume indien, et les autres, le costume européen. En général, ces malheureuses créatures nous ont paru d'une constitution faible et épuisée. Ces Indiens emportent avec eux beaucoup de bagages, d'instrumens aratoires, et une foule d'ustensiles dont nous ne comprenons pas l'usage. Ils ont avec eux 147 charriots, la plupart attelés de deux chevaux aussi maigres et aussi affaiblis que leurs propriétaires. Cette tribu, comme toutes celles qui ont vécu dans le voisinage immédiat des blancs, a perdu une grande partie de la pureté de sa race, car un quart au moins peut être considéré comme étant évidemment de sang mêlé. Nous avons remarqué un vieillard qui nous a dit être âgé de 126 ans ; il n'y avait que quelques jolies Indiennes, mais elles étaient modestes et décentes, et elles prenaient toutes sortes de précautions pour se cacher aux regards empressés des curieux. »

COMBAT DE LA BOUFFONNE.

28 OCTOBRE 1694.

La *Bouffonne* était une honnête petite frégate qui n'avait guère fait parler d'elle depuis l'année de grâce 1673, qu'elle était entrée dans le monde maritime par les soins de son père, maître Hubac, le célèbre charpentier du chantier de Brest.

Sa part de gloire avait été fort modeste pendant les vingt premières années de sa vie ! Elle ne s'était mêlée à aucune de ces fiéres actions qui avaient rendu si redoutable le pavillon de la France et grandi la renommée de tant de vaillans hommes de mer.

Vigilante, active, la frégate légère s'était appliquée à remplir loyalement sa mission de factionnaire sous voiles, veillant avec soin le long de la côte du pays d'Aunis, pour en éloigner les corsaires ennemis, protégeant le pêcheur de sardines ou de harengs, et convoyant hors des parages voisins de la terre les marchands qui, malgré la guerre, allaient tenter la fortune aux îles de l'Amérique.

Elle était aux ordres de M. Bégon, intendant de Rochefort, en 1694, quand le courrier de la cour apporta à cet administrateur une lettre de M. de Pontchartrain, qui lui enjoignait d'expédier, le plus promptement possible, pour Cayenne, la flûte du roi *l'Espérance*, et de faire escorter ce bâtiment par une frégate légère, qui le défendrait au besoin, près des atterissages, si elle était attaquée par quelque vaisseau de la Hollande.

M. Bégon fit aussitôt savoir à M. La Roche de Vezansay, lieutenant de vaisseau du roi, qui commandait la frégate la *Bouffonne*, qu'il eût à se tenir

prêt à convoquer l'*Espérance*. M. La Roche de Vezensay fit en toute hâte ses préparatifs.

Cette protection devait-elle être bien efficace? Assurément, les cent hommes que le capitaine de la *Bouffonne* avait sous ses ordres étaient de braves gens; mais que pouvaient faire les gens les plus braves et les mieux commandés, s'ils donnaient dans les flottes hollandaises qui étaient, suivant l'heureuse expression d'un officier de cette époque, comme des fourmillières aux approches des côtes de France? Que pouvait un bâtiment de guerre, long de quatre vingt-six pieds, large de vingt-quatre, et armé de vingt-six pièces de canon, dont seize du calibre de six, et dix du calibre de quatre?

Ce qu'un bâtiment de cette espèce pouvait, les frégates de Dunkerque avaient noblement répondu à cette question, et personne à bord de l'*Espérance* et de la *Bouffonne* ne songeait à se le demander. Couvrir le navire convoqué, lui laisser le tems de fuir en allant directement à l'ennemi et en prenant pour soi toutes les chances de la rencontre, combattre jusqu'à la dernière extrémité, ou quitter le champ de bataille avec honneur, quand le convoi était en sûreté; voilà quel était le rôle des frégates légères et des petits vaisseaux à qui l'escorte des bâtimens de transport était confiée; voilà ce que s'at endait à faire tout homme qui mettait le pied sur un garde-côtes.

L'*Espérance* parut enfin. Elle rejoignit la flamme de M. La Roche de Vezensay, qui allait commander cette petite division de deux navires; et aussitôt on fit route pour l'Amérique. Ce n'était pas jusques à Cayenne que la *Bouffonne* devait servir de bouclier à la flûte du roi; à une certaine hauteur, elle avait ordre de la quitter et de revenir en France offrir ses services à quelque autre bâtiment. La conduite que fit M. La Roche à l'*Espérance* fut la chose du monde la plus simple. Aucun incident ne troubla cette navigation de trois jours. Pas une menace de l'ennemi; des navires de guerres à l'horizon, pas un ne se déranger de sa route pour venir reconnaître, les deux français.

A cent lieues de la côte de France, le 19 octobre, vers sept heures du soir. M. La Roche de Vezensay fit un signal au capitaine de l'*Espérance*. Les deux navires se rapprochèrent assez pour se pouvoir parler; la frégate légèrè souhaita une bonne et courte traversée à la flûte. La flûte souhaita à la frégate un bon retour et de riches captures au moment de son atterissage, et chacun fit route.

Ce qui favorisait l'*Espérance* était contraire à la frégate. Les vents soufflaient de la partie du nord-est, il fallait donc louvoyer pour revenir en France. M. La Roche établit son bâtiment sur un bord, puis sur l'autre, et il resta huit jours courant des bordées qui le rapprochaient seulement du port où il tendait. Enfin, dans la nuit du 27 au 28 octobre, on vint avertir le capitaine que les vents, longtemps obstinés, cédaient et qu'ils passaient à l'ouest. La *Bouffonne* fit aussitôt l'est-nord-est.

La nuit se passa ainsi; mais à sept heures du matin, le matelot placé en vigie dans les hauteurs de la mâture, cria à l'officier de quart: "Navires! navires au vent! six!"

Ce cri, répété sur les gaillards et dans les entreponts, amena bien vite en haut tout le monde. Les télescopes furent dirigés vers le groupe des bâtimens signalés, et l'on convint, sur la dunette où était l'état-major, que le matelot de la vigie disait vrai, quand il annonçait que les navires étaient au nombre de six.

—Si c'est une flotte de marchands, dit M. La Roche à son digne second, M. de La Borde de la Main-Ferme, il nous faut aller donner dedans et en prendre quelques-uns; si c'est une escadre de guerre, il nous faut encore y aller, car qui sait si nous ne pourrions pas sauter à bord d'un de ces Hollandais, le prendre et fuir avec lui? L'abordage est une de ces entreprises que nous aimons. M. Bart nous a montré, récemment encore, qu'en poussant gaillardement une pareille affaire, elle réussit bien aux Dunkerquois; pourquoi ne réussirait-elle pas également à de braves gens de la Saintonge, du pays d'Aunis et de la Guyenne? Dans tous les cas, nous passerons au milieu de cette escadre. M. Bart, M. le chevalier Bart, puisque Sa Majesté vient de l'abolir, nous a appris qu'avec la passion du devoir et un peu d'adresse on traverse les files d'ennemis. Soyons donc prêts à combattre et, tout en nous préparant à une bonne attaque ou à une belle défense, serrons le vent pour aller reconnaître ces six voiles. Venons sur bâbord, Monsieur de La Borde, et bas les branles!

—Bas les branles! répéta d'une voix forte le lieutenant de la *Bouffonne*.
—Bas les branles! répétèrent le maître de manœuvre et le maître canonnier.

—Vive le roi! cria à l'instant tout l'équipage, chaque homme agitant son tonnet ou son chapeau.

Un coup de sifflet aigu et prolongé imposa tout de suite silence à cet élan d'un enthousiasme qui avait besoin d'être maîtrisé, car il fallait que toutes choses se passassent bien et avec ordre.

—Brasse tribord! dit, dans son porte-voix, un jeune garde de la marine qui commandait le quart, et, par une faveur spéciale de M. de Pontchartrain, faisait sur la frégate les fonctions d'officier.

Le maître répéta cet ordre donné par M. de La Croix, et aussitôt, les timonniers ayant poussé la barre du gouvernail à tribord, pendant que les matelots hâtaient sur les bords de tribord, le navire vint sur le bâbord et s'y établit, les brasses voiles amarrées, et les boulines hâchées. La *Bouffonne* fit alors le nord-nord-ouest, les vaisseaux signalés courant au nord-est.

En ce moment, sur la frégate, tout fut mouvement, activité, gaieté. Les canons furent mis en état de service, en même tems qu'on renforça celle-

des parties du gréement qu'on avait l'habitude de doubler à l'approche d'un combat. Chacun se prépara à se ranger à son poste; et le commis du munitionnaire fit une distribution d'eau-de-vie et de vivres pour que l'on ne combattît point à jeun et que, pendant la lutte, les forces ne vissent à manquer à personne faute de reconfortans. C'était l'usage alors, avant tout engagement, un repas, et une forte ration de liqueur excitante.

Cependant une brume épaisse s'étant élevée subitement comme un mur entre la *Bouffonne* et les vaisseaux, la frégate continua à courir, mais sans qu'il lui fût possible de reconnaître l'escadre aperçue deux heures auparavant. Cette circonstance donnait à M. de La Roche de Vezensay le tems de faire son branle-bas tout à son aise; il en profita pour voir si tout était en bon état et pour encourager les hommes de tous les postes qu'il visita, les excitant à bien faire et ne leur dissimulant point que si la *Bouffonne* avait, comme cela était probable, un engagement avec six vaisseaux de guerre, la chose serait fort sérieuse. Partout il trouva des cœurs ardens, dévoués; partout de bonnes et naïves paroles de matelots répondirent à ses chaudes exhortations.

Les officiers n'avaient point oublié que des gentilshommes français ne devaient pas se présenter en négligé à l'ennemi. Le capitaine, son lieutenant, l'enseigne et le garde de la marine avaient endossé l'habit bleu galonné d'or. M. La Roche de Vezensay s'était ceint d'une large écharpe blanche frangée, et dans cette ceinture avait mis une paire de longs pistolets qui devaient servir en cas d'abordage. Il ne s'était point embarrassé d'un baudrier d'épée, encore moins d'une longue perruque, quoiqu'il fût jeune, beau et passionnément coquet. Sur ses cheveux courts, il avait placé galamment un feutre à large bord, galonné d'un riche passement de dentelle d'or, et orné d'une plume tournaute, couleur bleu céleste, d'un effet très-piquant. A sa main droite, il portait une épée courte, large, bien émouluée d'estoc et de taille, garnie à la poignée d'une coquille ciselée, noble héritage d'un de ses aïeux, qui l'avait plus d'une fois ébréchée dans les combats du siècle précédent, en Italie, et contre l'empereur. Sa main gauche tenait un porte-voix noir au pavillon point en rouge, sur lequel brillait l'écu de ses armes.

M. de la Main-Ferme ne le cédait guère à son capitaine pour les belles manières et l'élégance du costume. Si les galons de son justaucorps étaient moins nombreux, moins larges que ceux de M. de Vezensay, ils n'étaient pas moins brillans. Sa ceinture n'était pas de soie, mais d'un buffle épais et haut, garni de deux pochettes pleines de cartouches à l'usage d'un mousquetaire qu'il était. Un petit cimenterre arraché à un pays turc dans une affaire à laquelle M. de la Main-Ferme avait pris part pendant la campagne de M. le maréchal d'Estree contre Tripoli, en 1685, un petit cimenterre pendait au côté droite de son ceinturon qui, au côté gauche, retenait une hache d'armes d'un bel acier poli, où un graveur de Versailles avait représenté un poignard fermé, arme parlante, sous laquelle on pouvait lire: "J'écrase quand j'étréins."

La suite au prochain numéro.

AVIS.

UNE DEMOISELLE bien instruite dans la musique, désire se placer comme INSTITUTEURICE ou comme MÉNAGÈRE dans une famille respectable. — Pour information s'adresser à ce bureau.

A VENDRE A CE BUREAU

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des Ecoles du diocèse. 1ère. édition. Prix, 15 sols.

EN VENTE A CE BUREAU,

LE
PETIT MANUEL
DE

LA PRÉCÉDENTE ÉDITION
du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.

Chaque insertion subséquente, 7½d.

Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.

Chaque insertion subséquente, 10d.

Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.

Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, Ptre. de l'Église
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.